



## COMMUNE D'ARCANGUES

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le vingt-six novembre deux mille vingt-quatre à 19 h 30.  
La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Maire,

Etaient présents : M. ECHEVERRIA Philippe, M. MAISTERRENA Didier, Mme CURUTCHET Maitena, M. GARMENDIA Jean, Mme LAFFONTAS Céline, Mme HARAN Corinne, Mme DUCOURNAU Marcelle, M. PICOT Olivier, M. GARRIGUE Jean-Michel, M. GARIADOR Alain, Mme DACHARY Sylvie, M. AIME Ramuntxo, Mme CHARLANNE Sandrine, Mme BONNARDET Marlène, M. FERRUS Stéphane, Mme CABROL Laurence, Mme THOMAS Nélize.

Secrétaire de séance : Mme LAFFONTAS Céline

Absents excusés :

Mme JOST Sybille ayant donné pouvoir à M. ECHEVERRIA Philippe  
M. GAROSI Rémy ayant donné pouvoir à M. GARMENDIA Jean  
M. VITIELLO Laurent ayant donné pouvoir à M. MAISTERRENA Didier  
Mme CAZAUX Marie-Christine ayant donné pouvoir à Mme LAFFONTAS Céline  
Mme FAVRE Nathalie ayant donné pouvoir à Mme DUCOURNAU Marcelle  
M. DARRIGOL Daniel

---

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres ayant pris part au vote : 22

Date de la convocation : 22 novembre 2024

Date d'affichage : 22 novembre 2024

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

---

#### **Délibération n° 2024/78**

#### **Tarification des emplacements du marché hebdomadaire – régie de recette Animation**

Mme CHARLANNE propose à l'assemblée délibérante de valider les tarifs détaillés dans le tableau ci-dessous.

	MENSUEL		PAR PRESENCE		LE ML
	Sans électricité	Avec électricité	Sans électricité	Avec électricité	
Emplacement à l'année (Janvier à Décembre)	22,00 €	24,00 €	6,00 €	8,00 €	/
Emplacement saisonnier (Avril à Septembre)	28,00 €	30,00 €	7,50 €	9,00 €	/
Emplacement flottant avec 10 marchés minimum	/	/	/	/	2,00 €
Emplacement flottant	/	/	/	/	4,00 €

Après avoir entendu les explications, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** les tarifs de droit de place pour l'année 2025 ;

**AUTORISE** M. le Maire à réaliser les opérations administratives, budgétaires et comptables correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,



M. ECHEVERRIA Philippe.

La secrétaire de séance,

Mme LAFFONTAS Céline